

PRESENTATION

HOTELcert est la seule Certification de services applicable à toute les catégories d'établissements. La démarche a été créée en 2002 par les CCI et l'UMIH (Union des Métiers des Industries de l'Hôtellerie) pour compléter le classement en étoile(s). Cela était et continuera à être le cas avec le nouveau classement hôtelier, HOTELcert comportant des critères obligatoires non inclus dans le nouveau classement, de plus, le référentiel va être adapté afin de pouvoir proposer des évaluations combinées.

Une certification délivrée en toute indépendance.

Un regard extérieur objectif et impartial sur la qualité de service.

Un outil de management interne

HOTELcert couvre l'accueil, l'information, le séjour et le service du petit déjeuner dans les hôtels et hôtels-rassurants classés

HOTELcert est reconnu par le Plan Qualite Tourisme

MODALITES D'ADHESION



CRITERES DE LABELLISATION

L'établissement suite à l'audit ne doit pas avoir de Non-conformité non levée. La certification est prononcée par AFNOR Certification ou en cas de problème le dossier est examiné par une Commission Nationale composée de professionnels, de consommateurs et d'institutionnels.

DUREE DE L'ENGAGEMENT

Un cycle de certification est de trois ans avec un audit de suivi à 18 mois.

CONTACTS

HOTELCERT
116 avenue Aristide Briand
92224 Bagneux
Tél : 01.44.94.19.67
<http://www.hotelcert.com>

EN RESUME

Démarche de motivation du personnel, de satisfaction des clients et outil de management pour les professionnels.

HÉRAULT TOURISME
AGENCE DE DÉVELOPPEMENT
TOURISTIQUE

Maison du Tourisme,
Avenue des Moulins,
34184 Montpellier Cedex 4
Tél. : +33 (0)4 67 67 71 71
herault-tourisme.com
adt-herault.fr



@HeraultTourismePro